

SERVICES DE FRANCISATION DU MICC 2011-2012

1. À L'ÉTRANGER

Ententes de partenariat

Références à des cours avant l'obtention du CSQ
Remboursement des cours suivis en classe chez les partenaires du Ministère, après l'obtention du CSQ

Alliances françaises
et Instituts français

Autres écoles de français
à travers le monde

2. À L'ÉTRANGER ET AU QUÉBEC

Cours en ligne

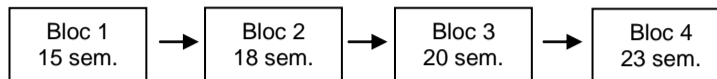
Cours de français en ligne de stade intermédiaire

Entrée continue, horaire flexible

4 blocs de formation

Durée potentielle de formation : 456 heures

Disponible à l'étranger et au Québec



Formule standard avec tuteur ou tuteuse ou formule en autoformation

Banque d'exercices en ligne (autoformation)

Environ 700 exercices

exercices de niveaux débutant, intermédiaire et avancé

Banque d'exercices
en ligne

3. AU QUÉBEC

3a) Cours réguliers à temps complet

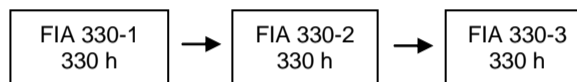
Français pour immigrants adultes (FIA) Programme régulier (clientèle scolarisée)

3 cours de 11 semaines (30 h / sem.)

Stades débutant et intermédiaire

Durée potentielle de formation : 990 h

330 h = 220 h d'enseignement, 110 h d'activités de soutien à la francisation



Français pour immigrants peu alphabétisés (FIPA) Programme adapté (clientèle peu scolarisée)

4 cours de 11 semaines (25 h / sem.)

Stades débutant et intermédiaire

Durée potentielle de formation : 1 100 h

275 h = 220 h d'enseignement, 55 h d'activités de soutien à la francisation



3b) Cours réguliers à temps partiel

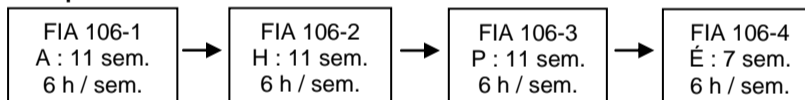
Sessions de 11 semaines (7 semaines l'été)

Cours de 4, 6, 9 et 12 heures par semaine

Automne : A Hiver : H

Printemps : P Été : É

Exemple :



3c) Cours spécialisés à temps partiel

Intensité et durée variables

Exemples :

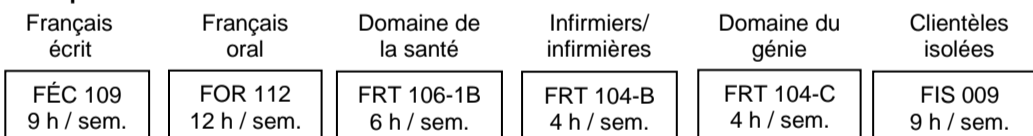
Légende :

FÉC : Français écrit

FOR : Français oral

FRT : Français réalité du travail

FIS : Français insertion sociale



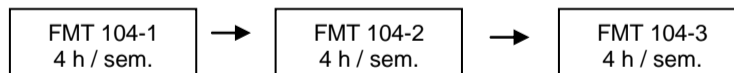
3d) Cours en milieu de travail à temps partiel

Cours en milieu de travail (FMT)

Cours donnés dans les entreprises

Intensité et durée variables

Exemple :



4. Centre d'autoapprentissage du français (CAF)

Pour les personnes immigrantes en emploi

Facilite l'adaptation professionnelle et le maintien en emploi

Suivi personnalisé

Québec
Cégep de Sainte-Foy



SERVICES DE FRANCISATION DU MICC 2011-2012

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

1. Service de francisation à l'étranger

Remboursement des coûts des cours de français de stades débutant et intermédiaire suivis à l'étranger chez un partenaire du Ministère.

Conditions :

- Avoir 16 ans ou plus
- Détenir un Certificat de sélection du Québec (CSQ)
- Avoir suivi les cours de niveaux A et B du Cadre européen commun de référence pour les langues chez l'un des partenaires du Ministère à l'étranger complétés après le 22 octobre 2008

Le remboursement des cours suivis à l'étranger se fait au moment de l'arrivée au Québec et le Ministère rembourse les frais encourus jusqu'à un maximum de mille cinq cents dollars (1 500 \$).

Lieux de formation

- Près d'une centaine d'Alliances françaises et d'autres écoles de français à travers le monde contribuent à franciser les personnes immigrantes dès l'étranger.

2. Cours intermédiaire de français en ligne au Québec et à l'étranger

Clientèle admissible à l'étranger

Candidates et candidats à l'immigration à l'étranger sélectionnés par le Québec :

- Avec CSQ depuis au moins deux mois
- Qui ont 16 ans et plus

Clientèle admissible au Québec

- Mêmes conditions d'admissibilité qu'aux cours réguliers ou spécialisés à temps partiel
- Les élèves inscrits à la formation en milieu de travail, incluant les citoyennes et les citoyens canadiens de naissance

Lieu de formation

- Entièrement sur Internet

Banque d'exercices en ligne

- Toutes personnes voulant parfaire l'apprentissage du français
Lien : <http://www.micc-francisation.gouv.qc.ca>

3a) Cours réguliers à temps complet au Québec

Clientèle admissible

Les personnes immigrantes admises au pays depuis cinq ans ou moins :

- Domiciliées au Québec
- Âgées de 16 ans ou plus
- Ayant le statut de résident permanent
ou autorisées à soumettre au Canada une demande en droit d'établissement
ou qui ont obtenu leur statut de réfugié
ou citoyennes et citoyens canadiens naturalisés

Aide financière

- Une allocation de participation
- Une allocation pour les frais de garde
- Une allocation de trajet ou de transport

Lieux de formation

- Universités
- Cégeps
- Commissions scolaires
- Organismes communautaires

3b)c)d) Cours réguliers ou spécialisés et cours en milieu de travail à temps partiel au Québec

Clientèle admissible

Les personnes immigrantes admises au pays :

- Domiciliées au Québec
- Âgées de 16 ans ou plus
- Ayant le statut de résident permanent
ou autorisées à soumettre au Canada une demande de droit d'établissement
ou citoyennes et citoyens canadiens naturalisés
ou à qui l'asile a été conféré
ou demandeuses et demandeurs d'asile selon les directives en vigueur
ou travailleuses et travailleurs temporaires avec un CSQ ou étudiantes ou étudiants étrangers avec CSQ et leurs conjointes ou conjoints

*En milieu de travail, le personnel des entreprises est admissible **quel que soit son statut d'emploi et son statut au regard de la Loi sur l'immigration au Canada et de la Loi sur la citoyenneté au Canada.***

Aide financière (sauf pour les cours en milieu de travail)

- Montant forfaitaire pour des frais de garde

Lieux de formation

- Organismes communautaires
- Cégeps
- Universités
- Commissions scolaires
- Entreprises

4. Centre d'autoapprentissage à Québec

Clientèle admissible

- Les personnes immigrantes en emploi et les entreprises qui les embauchent peuvent s'adresser au Centre d'autoapprentissage du français (CAF) de Québec au Campus du Cégep de Sainte-Foy :

Courriel : dfc@cegep-ste-foy.qc.ca

Lien : <http://www.cegep-ste-foy.qc.ca/freesite/?id=4621>